



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places**  
**pour personnes handicapées de grande dépendance**

### **Compte rendu de l'action de sit-in du 8 mars 2013** **devant la Cabinet de la Ministre de la COCOF Evelyne Huytebroeck** **en charge de la politique d'aide aux personnes handicapées**

Pour son 50<sup>ème</sup> Sit-in, le GAMP avait planifié un retour aux sources au Cabinet de la Ministre Evelyne Huytebroeck où fut organisé le tout 1er sit-in, le 6 octobre 2005. Depuis, c'est la 5<sup>ème</sup> fois que le GAMP visite la Ministre en charge de la politique des personnes handicapées à Bruxelles.

Une centaine de participants, parents souvent accompagnés de leur enfant, sympathisants, responsables de projets ainsi qu'une grosse délégation de L'Arche Bruxelles, ont été reçus par la Ministre, accompagnée de sa cheffe de Cabinet, Mme Véronique Gailly, et de trois autres attachés.

C'est par une minute de silence, à la mémoire de ceux et celles qui ne sont plus parmi nous, qu'à débuté l'entrevue et le dialogue entre les parents et la Ministre.

En effet, si l'on peut saluer quelques avancées depuis le début des actions du GAMP, la réalité des parents reste très difficile. Le drame vécu cette semaine dans une famille de Liège rend leur témoignage plus prégnant. En cette journée de la femme, et après avoir reçu un gâteau d'anniversaire fait par un des enfants présents, la Ministre a écouté avec beaucoup d'empathie les parents qui ont pris la parole.

Les 5 ou 6 témoignages, que nous ne rapporterons pas par respect et pudeur, ont été exposés avec beaucoup d'émotion, par moments de révolte, et illustrés par « deux parents avec la corde au cou ». Si ces témoignages recouvrent des situations différentes, tous font état d'une même réalité que l'on peut résumer ainsi :

- la longueur de leur combat et la lenteur des procédures ;
- la revendication du droit élémentaire de leur enfant à une vie digne ;
- la recherche épuisante et stérile d'une solution adaptée à leur enfant ;
- les portes fermées ou qui se ferment parce qu'il n'y a pas de places ou parce que « ce n'est pas une place adaptée au problème de leur enfant » ;
- l'abandon du travail et la dégressivité, si pas l'exclusion, du chômage ;
- le non respect des promesses vécu comme une double trahison ;
- l'exclusion que ce soit de l'école ou d'un centre, pour trouble du comportement ou handicap associé, sans solution de rechange ni réorientation ;
- les listes d'attentes dans les services subsidiés qui ne font que s'allonger ;
- les incohérences à propos du degré de dépendance entre l'administration de la COCOF et celle du fédéral ;
- l'épuisement des parents, un sentiment d'abandon et la tentation de passer à l'acte ;
- une souffrance de tous les instants, un appel à l'aide ;
- l'enfer au quotidien sans aucune perspective ;
- un immense amour pour leur enfant qui force le respect.

#### **Il y a urgence !**

Après ces témoignages éprouvants, aussi bien pour les parents qui doivent s'exhiber pour être entendus que pour toute l'assemblée, la Ministre, elle-même émue, a pris la parole, remerciant ceux et celles qui ont eu le courage de témoigner, ainsi que le GAMP pour son inlassable combat. Tout en ne jugeant pas opportun, en ce moment chargé d'émotion, de relater ce qu'elle a fait pour la grande dépendance ces dernières années, elle assure les familles qu'elle s'emploie à trouver des solutions, et ce avec ses collègues du Gouvernement.

Si Mme Huytebroeck peut comprendre ce que les familles vivent au quotidien, elle reconnaît que bien qu'ayant été parlementaire durant plusieurs années, ce n'est qu'en 2005, lors de son premier

Le GAMP – [www.gamp.be](http://www.gamp.be) – [info@gamp.be](mailto:info@gamp.be)

Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0471 / 30 40 64



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places**  
**pour personnes handicapées de grande dépendance**

mandat de Ministre en charge de la personne handicapée, qu'elle a pris conscience de la problématique de la grande dépendance, absente aussi bien des textes que de bon nombre de services.

Actuellement, elle travaille à la définition de la grande dépendance et voudrait que celle-ci soit considérée comme prioritaire par les centres. La centaine de places qui vont s'ouvrir, elle le reconnaît, ne sera pas suffisante pour répondre aux besoins. Elle souhaiterait que l'on puisse trouver d'autres formules d'accueil pour les personnes moins sévèrement handicapées. Elle pense notamment aux logements adaptés ou au BAP pour ceux qui pourraient vivre à domicile, afin de libérer des places pour les personnes plus grandement dépendantes.

Etant aussi Ministre de l'aide à la jeunesse, elle sait aussi qu'il y a des jeunes à la frontière du handicap et de la délinquance qui cumulent les problèmes.

Dans le budget dont elle dispose, la majorité est dédiée à la grande dépendance et elle a été interpellée la semaine dernière à ce sujet, mais elle doit aussi se soucier d'autres problématiques du secteur, comme par exemple les ETA.

Une assistante sociale qui travaille dans un centre pour enfants polyhandicapés fait remarquer que si lors du 1<sup>er</sup> sit-in il y avait 18 enfants sur la liste d'attente de son centre, actuellement ils sont 81 ! Son centre a opté pour réserver les places qui se libèrent aux cas d'urgences. Pourquoi dès lors ne pas faire la même chose, créer une cellule d'urgence, un répit pour adultes en situation de crise ?

Un autre membre du GAMP intervient en signalant que chaque personne présente représente un drame, et demande à la Ministre de prendre un peu de recul, de se mettre dans la peau des parents qui entendent les informations et qui s'interrogent sur les priorités lorsqu'ils constatent qu'en un week-end, on a trouvé 10 milliards pour renforcer les banques ! C'est donc que la société « a du fric » ! Alors il demande à la Ministre qu'elle soit notre porte drapeau, car on ne nous écoute que lorsqu'il y a un accident, un drame !

La Ministre, qui participera le dimanche qui suit à l'émission de RTL TVI « Controverse » s'engage à le dire et fera appel à la responsabilité collégiale. La représentante du GAMP qui participera à cette émission le dira aussi...

Pour ce qui est de l'Arche qui aurait besoin de 200.000 €, il faudra attendre le prochain budget.

La Ministre, qui doit se rendre au Parlement, reçoit en fin de séance un T-shirt du GAMP qu'elle endosse (dans tous les sens du terme) en signe de solidarité. Elle précise qu'elle :

- veillera à ce que les cas exposés ce jour soient suivis de près par la COCOF et trouvent rapidement une solution acceptable ;
- a entendu qu'il faut secouer le cocotier, mener une autre politique, aborder d'autres manières de traiter les questions relatives au handicap ;
- s'engage à susciter endéans les 2 mois une table ronde avec quelques parents, des membres de son cabinet et de la cellule grande dépendance ;
- s'engage à réfléchir à une cellule pour les cas urgents. Le GAMP insiste : actuellement c'est Mme Agoni qui tente de dénouer les situations critiques, ce n'est pas tenable, il faut un lieu d'accueil de court séjour à Bruxelles, le GAMP a un projet dans ses cartons ;
- participera aux travaux d'un « Plan grande dépendance », initié déjà au niveau fédéral par le Secrétaire d'Etat Philippe Courard (plan que le GAMP réclame depuis des années et auquel est actuellement associé).

C'est en partageant son gâteau d'anniversaire avec les membres de l'assemblée que la Ministre a pris congé de ses invités, ses collaborateurs recueillant ensuite les références et les informations des différentes personnes en situation de crise.

Rapporteur : Claire Borchgraeve